DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978
(1er tour de scrutin)

Candidature Jean BROCARD

Député de la 1re Circonscription
Parti Républicain
Candidat unique de la Majorité présidentielle

Le 30 juin 1968, électrices et électeurs de la Première circonscription ANNECY-SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, amis connus et inconnus, vous avez bien voulu me confier la tâche d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale ; le 11 mars 1973, vous m'avez, de plus en plus nombreux, renouvelé votre confiance et, ce 12 mars 1978 prochain, je sollicite à nouveau vos suffrages, afin de poursuivre à l'Assemblée Nationale l'œuvre entreprise depuis 10 ans.

Avec Raymond FONTAINE, Maire d'ARCHAMPS, mon suppléant, nous souhaitons le renouvellement de ce contrat de confiance ; tant à l'Assemblée Nationale, dans mon rôle de législateur et de contrôle du gouvernement, que dans ma circonscription, j'ai essayé jour après jour d'être présent et disponible, afin de remplir au mieux ma tâche de représentant de la Haute-Savoie.

Depuis 1973, notre pays a connu de graves difficultés liées à la crise mondiale. Les Présidents de la République, Monsieur Georges POMPIDOU, puis Monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING, les gouvernements successifs, la Majorité présidentielle à l'Assemblée Nationale ont, par des mesures raisonnables, réussi à épargner à la France de grandes catastrophes ; il convient de poursuivre notre redressement, car nos institutions, nos libertés, notre prospérité, l'indépendance du Pays et sa place dans le monde seront consolidées si nous savons, tous ensemble, choisir la voie de la persévérance dans l'effort et dans l'unité.

Des objectifs de législature ont été proposés par le Président de la République et le Premier Ministre, Raymond BARRE : ils sont cohérents, concrets et réalistes. Ils ont tous pour but d'améliorer la vie quotidienne des Françaises et des Français ; ils ne contiennent aucune promesse qui ne puisse être tenue si l'effort de redressement et d'adaptation de notre économie est poursuivi avec continuité et ténacité.

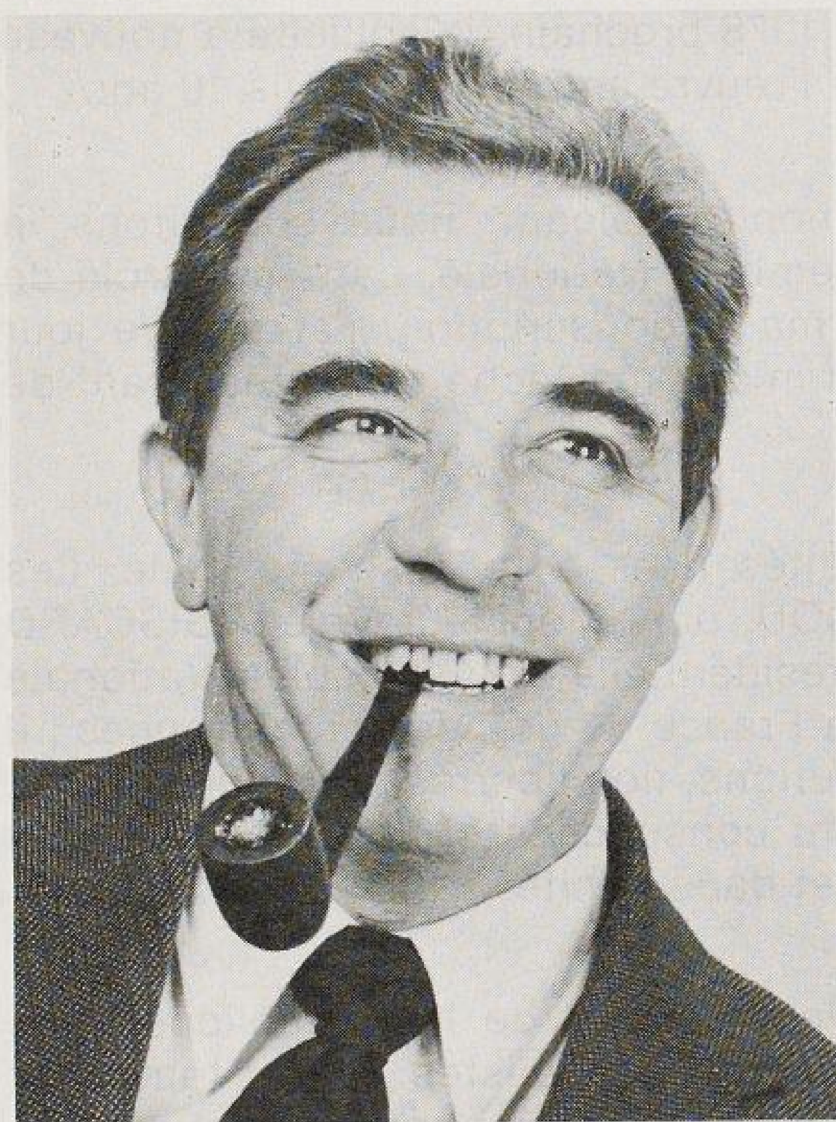
Face à ces objectifs, Socialistes et Communistes vous proposent un programme qui n'est plus commun, dont le chiffrage financier est incohérent et n'est pas supportable par l'économie française. Nos libertés (expression - presse - entreprendre - enseignement) subiraient de larges atteintes qui ne peuvent qu'heurter la passion qui s'attache au respect de nos libertés. Socialistes et Communistes sont devenus incapables, compte tenu de leurs divisions qui s'aggravent de jour en jour, de former un gouvernement digne de gérer la France à l'intérieur et de la représenter à l'extérieur.

Notre département, fidèle depuis longtemps, à travers ses représentants, à la Majorité présidentielle, n'a pas le droit de se laisser entraîner vers des mirages ; la Haute-Savoie et notre circonscription doivent continuer à tenir leur place dans la nation française : le dynamisme de la population, son esprit d'initiative, son sens élevé du travail bien fait permettront de poursuivre l'effort entrepris pour le développement de son économie industrielle, agricole, artisanale, commerciale et touristique, pour la réalisation définitive de son désenclavement autoroutier et routier, et de ses réseaux de télécommunications, pour l'essor de son enseignement, de son action sanitaire, sociale et culturelle.

De tels objectifs ne seront atteints qu'à travers une France libre et généreuse.

Ensemble, nous poursuivrons et amplifierons le grand mouvement de réformes dans l'ordre et la sécurité et nous saurons, ensemble, faire le bon choix pour accomplir un projet « dans la liberté et dans la justice, dans le respect de la diversité de la France et dans sa longue marche vers l'unité » (V.G.E. - Démocratie Française).

Toutes et tous, le 12 mars prochain, vous renouvelerez — et dès le premier tour — votre confiance à Jean BROCARD et à Raymond FONTAINE, pour la sauvegarde de vos libertés et le progrès économique et social de la France.



Jean BROCARD
Officier de la Légion d'Honneur
Maire d'ANNECY-LE-VIEUX
Conseiller Général
Vice-Président du Conseil Régional
Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Député de la Haute-Savoie



Raymond FONTAINE
Maire d'ARCHAMPS

ALP'IMPRESSION